

# Immeuble de logements pour personnes en formation, Meyrin



La coopérative veut bâtir dans l'écoquartier des Vergers. Photo: Laurent Barlier

**Introduction** • Ce concours a posé une question particulièrement captivante: comment vivre ensemble dans un bâtiment collectif? Cette question invoque un thème fondamental propre à l'architecture: la dialectique entre la convivialité des espaces de communication et l'intimité des espaces privatifs. Le volume du bâtiment est précisément défini par le plan de quartier. Les contributions se distinguent donc surtout par une prise de position programmatique et typologique en fonction de la question initiale. Ainsi, la riche variété de solutions proposées au premier tour a permis au jury une comparaison exhaustive des possibilités d'organisation spatiale des différentes échelles de la vie collective dans les contraintes d'un gabarit.

La Ciguë est, entre autres, née d'une critique du caractère anonyme des *cités universitaires*. La coopérative se fonde sur la participation des habitants. Ils sont amenés à s'impliquer dans son fonctionnement et dans la gestion courante de leur logement. Cette structure d'autogestion se traduit à différentes échelles: la coopérative, la maison, l'appartement et finalement la chambre individuelle. Dans le cadre du projet, il en résulte une distinction entre espaces collectifs – communs à tout l'immeuble – et espaces communs à un appartement. Dans les discussions du jury, l'appartement s'est avéré clairement être une unité de référence. Pourtant, les autres niveaux et les relations entre espaces de statuts différents ne doivent pas être négligés.

Le choix des candidats pour le second tour fut l'occasion de discussions très animées et constructives. Six propositions contrastées, mais toujours très engagées, furent retenues. Le format peu conventionnel que la Ciguë a conçu pour ce concours facilitait, par la levée de l'anonymat, un échange entre maître d'ouvrage et les participants du second tour lors d'un *atelier intermédiaire*. J'estime que cet échange a permis aux six équipes de faire évoluer leurs contributions respectives à un niveau de précision très élevé par rapport aux exigences et désirs du client. D'autant plus difficile était le choix du lauréat.

Le jury a finalement opté pour un propos qui, au-delà d'être un bel objet architectural, offre une lecture immédiate de ses fondements: la convivialité et le collectif. D'une part, ces thèmes se traduisent dans la mise en scène extérieure du volume. Mais surtout, ils déterminent l'organisation intérieure, qui propose une riche variété d'espaces ouverts et des alcôves plus intimes. **Urs Primas, président du jury**

**Lauréat** • CHF 8000.— indemnité forfaitaire  
Dreier Frenzel Architecture+Communication, Lausanne

**Finaliste** • CHF 8000.— indemnité forfaitaire  
Studioplus Architectes, Genève

**Finaliste** • CHF 8000.— indemnité forfaitaire  
Daniela Liengme architectes, Genève, et 2+2 architecture, Barcelone

**Finaliste** • CHF 8000.— indemnité forfaitaire  
darius golchan atelier d'architecture et d'urbanisme, Genève, et Carpe, collectif d'architecture participative et écologique, Lausanne

**Finaliste** • CHF 8000.— indemnité forfaitaire  
Nomos Groupement d'architectes, Genève, et Pyo arquitectos, Madrid

**Finaliste** • CHF 8000.— indemnité forfaitaire  
meier + associés architectes, Genève

## Membres du jury

Urs Primas, architecte, Zurich (président)  
Laurent Guidetti, architecte, Lausanne  
Antonella Vitali, architecte, représentante du maître d'ouvrage, Genève  
Guillaume Käser, sociologue, représentant du maître d'ouvrage, Genève  
Michael Zimmermann, membre du conseil administratif de la Ciguë, Genève  
Davide Prudente, coopérateur, commission de construction, Gland

## Informations

Maître d'ouvrage: la Ciguë, coopérative de logement pour personnes en formation, Genève

Procédure: concours de projets en deux phases, 1<sup>re</sup> phase ouverte et anonyme, 2<sup>e</sup> phase non anonyme

Participants: 29 (1<sup>re</sup> phase), 6 (2<sup>e</sup> phase)

Jugement: juin et août 2013



Quatre étages et un attique dont la structure sera en bois, le sous-sol partiel et le rez-de-chaussée en béton armé.

**Finaliste** • «Sidecar»

Architecture: Daniela Liengme architectes, Genève, et  
2 + 2 architecture, Barcelone

Collaborateurs: Daniela Liengme, Miguel Cuellas, Ricard Galiana,  
Yago Oliva, Roman Zitnansky, Pilar Ruiz Sutil

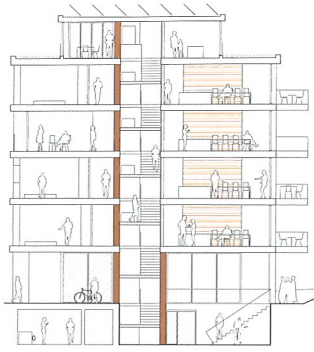
Images: Play-Time, Genève

Le jury apprécie le travail effectué depuis le premier tour. Il confirme que les qualités premières résident dans le développement typologique: variétés d'espaces communs, justesse des dimensionnements en général, bonne organisation et qualité des diverses orientations vers le paysage. Le principe d'une rue intérieure donnant sur des places et espaces communs s'ouvre dans les différentes orientations et offre des dégagements variés. La gradation du collectif à l'intime est appréciée. Les espaces communs n'entrent pas en conflit avec les espaces privés. L'ouverture sur les espaces communs ainsi que les usages suggérés sont appropriés. La relation proposée entre les appartements de famille et les collocations est appréciée. Le projet est globalement très bien dimensionné. Le jury apprécie aussi le traitement du rez-de-chaussée et l'efficacité de la distribution. Le dispositif de sas devant les groupes de chambres est rediscuté: comment occuper cet espace étroit et servant avant tout à la circulation? comment pourrait-il être meubleable? est-il judicieux de prévoir un vitrage translucide? dans le cas contraire, comment gérer à plusieurs la privacité du sas?

En comparant les différents projets, le jury relève le manque d'espaces collectifs et surtout leur disposition *en fin de parcours*. Le projet ne propose ainsi aucun lieu pour la rencontre spontanée. En fin de délibération, c'est principalement cet argument qui fera la différence et conduira à l'élimination du projet, malgré ses nombreuses qualités reconnues et exprimées ci-dessus. **Rapport du jury**



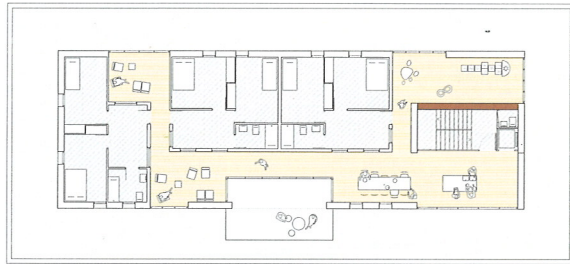
Cuisine-séjour communautaire



Coupe transversale



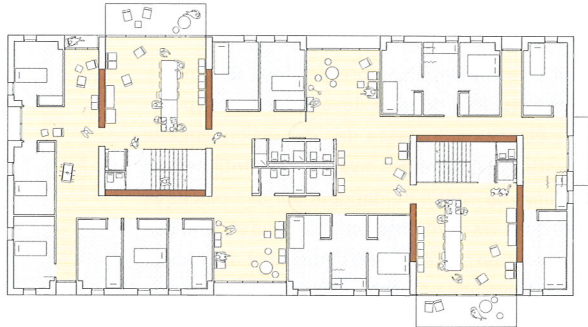
Façade sud-est



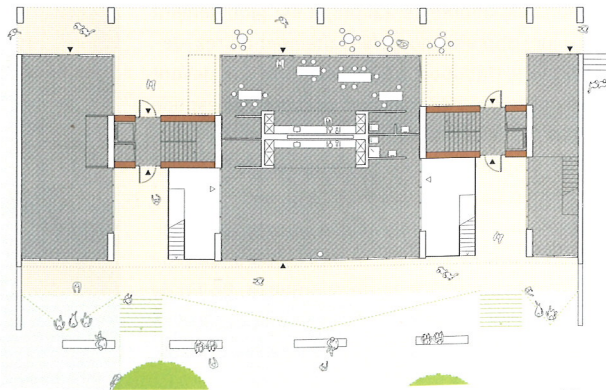
Attique (typologie pour les familles)



2° et 4° étage



1° étage (typologie pour les familles)



Rez-de-chaussée